

CORRESPONDANCE.

RECTIFICATION A PROPOS DE LA NOTICE SUR LISFRANC.

Nous recevons de M. Couturier la réclamation suivante à propos d'une faute typographique qui s'est glissée dans la composition de sa notice sur Lisfranc. Cette réclamation lui a permis de relever à son tour une erreur qu'il avait commise à l'endroit de notre compatriote, M. le docteur Barrier.

Saint-Chamond, 30 novembre 1852.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Deux erreurs se sont glissées dans ma biographie de *Jacques Lisfranc*. La première est typographique, et la seconde provient de l'ignorance de l'auteur.

A l'égard de la première, malheur inséparable de la composition typographique quelquefois précipitée, l'auteur seul a souffert de la faute de l'imprimeur, qui dénaturait sa pensée. — Quant à la seconde, l'auteur n'a pas été seul victime de l'accident. Un tiers a réclamé, mais en des termes si bienveillants, si dignes de toute la hauteur d'une supériorité intellectuelle qui sait tenir compte de l'intention, que je ne peux passer sous silence ce petit incident de publication; il confirme, s'il